



Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère,
 dans la vallée du Grésivaudan,
 à l'amont de Grenoble

DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT OPPOSABLES
 (art. L.562-2 du CE)
 approuvées par AP n°2005-01260 du 4 février 2005

Commune de MONTBONNOT St MARTIN

CARTE des COTES "c"
 (niveaux d'inondabilité de la crue bicentennale de l'Isère)



MAI 2007

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISÈRE
 SERVICE PREVENTION DES RISQUES



ECHELLE 1 : 5 000